

Diagnosticteur de produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment

RNCP40567 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	220, 224, 230
Formacode(s)	12592, 12533, 22269
Code(s) ROME	F1103, F1204, H1301, F1202, F1106
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2028

Certificateur(s)

WEDGE ACADEMY · SIRET : 93121987700012

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
GLOBAL EXECUTIVE EDUCATION	90449873000012	Former et organiser l'évaluation
NEW ENERGY ACADEMY	89952327800013	Former et organiser l'évaluation
WEDGE ACADEMY	92064570200019	Former et organiser l'évaluation
WEDGE ACADEMY	92091108800010	Former et organiser l'évaluation
WEDGE ACADEMY	93121987700012	Former et organiser l'évaluation
WEDGE ACADEMY	93121987700020	Former et organiser l'évaluation
WEDGE ACADEMY N-IDF	94214357900020	Former et organiser l'évaluation
WEDGE ACADEMY SE	94219201400028	Former et organiser l'évaluation
WEDGE ACADEMY SE	94219201400036	Former et organiser l'évaluation
WEDGE BUISNESS SCHOOL	94219201400010	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40567-diagnosticteur-de-produits-equipements-materiaux-et-dechets-issus-du-batiment/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Selon l'arrêté du 26 mars 2023, le diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment (PEMD) est imposé à tout maître d'ouvrage qui réalise une déconstruction ou une rénovation significative.

Les compétences attendues du Diagnosticteur PEMD sont à la fois techniques, environnementales, analytiques et relationnelles. Elles visent notamment à garantir la réalisation d'un diagnostic précis et optimisé, dans une démarche d'économie circulaire privilégiant le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation et à assister le maître

d'ouvrage (AMO) pendant la phase de mise en œuvre des préconisations émises, ceci afin de garantir le suivi des flux de PEMD conformément au diagnostic édité et aux cadres réglementaires applicables.

Le métier de Diagnostiqueur PEMD incarne une réponse aux défis contemporains majeurs visant à allier préservation de l'environnement et développement économique. Ce faisant, il se positionne comme un pilier de la transition vers une construction durable et respectueuse de l'environnement. Grâce à sa capacité à réduire les déchets de chantier, à promouvoir le réemploi des matériaux et à encourager une économie circulaire, il joue un rôle clé dans la gestion des ressources du bâtiment.

ACTIVITÉS VISÉES

Dresser l'état des lieux exhaustif d'un bâtiment sujet à démolition ou à rénovation significative, de ses produits, équipements, matériaux et déchets, à partir d'une investigation documentaire complète et d'une caractérisation du site, en y corrélant le cadre légal et réglementaire en vigueur

Établir et soumettre une proposition commerciale compétitive, durable et conforme aux exigences légales, portant sur la réalisation d'un diagnostic PEMD, incluant une prestation visant l'accompagnement du maître d'ouvrage et le suivi des travaux en rapport avec les préconisations validées, visant à garantir la traçabilité de chaque PEMD, et de manière plus générale la conformité de leur gestion.

Déterminer les conditions et les modalités selon lesquelles opérer pour réaliser une mission de diagnostic PEMD conformément aux volets réglementaires et sécuritaires applicables

Inventorier et caractériser l'ensemble des produits, équipements, matériaux et des déchets à partir des données collectées analysées et d'une investigation sur site, conformément aux attendus du formulaire réglementaire

Évaluer les potentiels et les modalités de réemploi ou de valorisation des PEMD issus du bâtiment dans une démarche d'économie, de durabilité, et de gestion responsable des ressources

Renseigner le formulaire réglementaire et le soumettre, conformément aux dispositions réglementaires

Sélectionner les entreprises, les prestataires et les filières visées par la mise en œuvre des préconisations validées à l'issue du diagnostic PEMD, le cas échéant en collaboration et concertation avec le maître d'œuvre

Concevoir un modèle collaboratif BIM de niveau 2, le cas échéant en collaboration et concertation avec le maître d'œuvre

Superviser le suivi de l'exécution des travaux en rapport avec les préconisations validées à l'issue du diagnostic PEMD, afin de garantir le suivi des PEMD, la conformité de leur gestion, et le respect du cadre réglementaire sur toutes les étapes

Assister le maître d'ouvrage dans le recensement des éléments corrélés à la procédure réglementaire de traitement des PEMD, et l'assister dans la rédaction du formulaire de récolement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Rassembler les éléments constitutifs d'un projet de démolition ou de rénovation significative d'un bâtiment, en collectant les informations et données nécessaires et utiles auprès du maître d'ouvrage, afin d'identifier les spécificités du diagnostic PEMD à réaliser.

Analyser les informations et documents collectés, en s'appuyant sur des outils de comparaison des données et la conception d'une maquette 3D, évaluant les contraintes opérationnelles, techniques et réglementaires, définissant les contours quantitatifs et qualitatifs du diagnostic et anticipant les actions nécessaires, afin d'identifier les besoins complémentaires et anticiper une gestion optimisée des produits, équipements, matériaux et déchets en vue de leur réemploi, recyclage ou élimination conforme.

Assurer une veille sectorielle en mobilisant des ressources spécialisées (réglementations, innovations en gestion des déchets, réseaux de l'économie circulaire, nouvelles pratiques de démolition, etc.) et des outils de suivi technologique, afin d'anticiper les évolutions liées au diagnostic PEMD et adapter ses interventions en vue d'optimiser ses préconisations en matière de réemploi et de valorisation des produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment.

Identifier et référencer les filières locales de transport, de réemploi, recyclage et traitement des PEMD en s'appuyant sur des critères d'efficacité environnementale, des bases de données techniques actualisées, des outils de gestion de l'information, des critères d'évaluation normalisés, et des partenariats avec des opérateurs spécialisés, afin de garantir une gestion optimale et conforme des produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment, et maximiser leur valorisation dans une perspective d'économie circulaire dans le respect du budget établi.

Rédiger un document fixant les clauses techniques et opérationnelles de la réalisation de la prestation en rapport avec le

diagnostic PEMD issus du bâtiment, en s'appuyant notamment sur le cadre légal et réglementaires corrélé aux objectifs de réemploi ou de recyclage des matériaux, et le cas échéant en considérant les éléments édités par le

maître d'œuvre, afin de définir clairement les étapes et la méthodologie d'intervention, les exigences de sécurité, et les indicateurs de suivi, tout en garantissant la conformité légale, la traçabilité et l'optimisation de la gestion des déchets dans une approche d'économie circulaire.

Rédiger et soumettre une offre commerciale complète en adéquation avec le cadre édicté par le maître d'ouvrage, en s'appuyant notamment sur le cahier des charges, l'étude du projet, l'analyse de ses spécificités, le cadre réglementaire applicable, les principes de l'économie circulaire visant à maximiser le réemploi et le recyclage des PEMD, ainsi qu'une maquette 3D, afin de proposer une solution compétitive, durable et conforme, visant à obtenir l'approbation du client.

Organiser de manière efficace et optimisée la réalisation d'un diagnostic PEMD, en prenant en compte les ressources à mobiliser et les contraintes spécifiques à son exécution, afin de garantir sa sécurité et celle des personnes présentes, ainsi qu'un déroulement fluide et ordonné des opérations de terrain, dans le respect du cadre légal et réglementaire visant la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets en vue de leur réemploi, recyclage ou élimination.

Estimer la nature, la quantité, la localisation, ainsi que la fonction des PEMD constitutifs d'un bâtiment faisant l'objet d'une démolition ou d'une réhabilitation significative au sens du cadre légal en vigueur, ainsi que des déchets qui y sont corrélés, sur la base des éléments collectés et en effectuant un repérage sur site dans le respect des procédures et protocoles de sécurité, afin de caractériser les produits, équipement et matériaux conformément aux attendus du rapport de diagnostic réglementaire.

Évaluer la nature et la quantité des PEMD pouvant être réemployés ou à défaut valorisés, en estimant leur état de conservation dans le respect des procédures et protocoles de sécurité, afin d'optimiser leur réemploi, leur réutilisation, leur recyclage ou une autre « valorisation matière », leur valorisation énergétique ou leur élimination, conformément aux attendus du rapport de diagnostic réglementaire, tout en précisant les précautions de dépose, de stockage et de transport.

Réaliser une analyse complète du cycle de vie des produits, équipements et matériaux issus du bâtiment diagnostiqué en utilisant des logiciels spécialisés, des bases de données environnementales et des méthodologies normalisées (ISO 14040/44), afin d'évaluer leur impact environnemental global et d'identifier les opportunités d'optimisation en termes de durabilité et de circularité.

Éditer le formulaire de diagnostic PEMD conformément au cadre réglementaire, en mobilisant l'ensemble des données collectées et analysées, afin de favoriser et renforcer la mise en place de démarches d'économie circulaire dans le bâtiment, en donnant la priorité au réemploi, et de promouvoir la durabilité et la gestion responsable des ressources.

Présenter et soumettre à validation le formulaire de diagnostic PEMD ainsi que les préconisations associées, en s'appuyant sur l'ensemble des données et éléments attenants pour motiver les choix opérés, afin de maximiser l'adhésion du client et des parties prenantes aux dispositions de mise en œuvre des solutions de valorisation proposées, et garantir le respect des normes légales et environnementales.

Assister le maître d'ouvrage dans la consultation et la sélection des entreprises, prestataires et filières concernés par le projet, en rédigeant un cahier des charges et en s'appuyant sur des critères et indicateurs précis, afin de favoriser une réalisation des travaux conformément aux préconisations techniques et environnementales définies dans le formulaire de diagnostic en matière de réemploi, recyclage et gestion des déchets.

Concevoir un modèle BIM de niveau 2 adapté au processus de déconstruction et de suivi des déchets, en utilisant des logiciels de modélisation, d'échange de données et de gestion, afin de favoriser une collaboration efficace entre les équipes, la centralisation des données, et assurer la traçabilité des flux de PEMD dans une approche conforme aux normes réglementaires et d'économie circulaire.

Assurer le suivi de l'exécution d'un chantier "PEMD" en mobilisant des outils de gestion de projet et des méthodes collaboratives, afin de favoriser une exécution fluide des tâches dans le respect des normes de sécurité applicables, ainsi que garantir la traçabilité des flux de PEMD et la conformité légale et réglementaire.

Accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la réception des travaux de déconstruction visés par le diagnostic PEMD en s'assurant que les produits, équipements, matériaux et déchets ont été gérés conformément au diagnostic établi, afin de s'assurer du bon établissement du/des PV attenants, émettre le cas échéant des réserves, et valider le départ des garanties légales.

Accompagner le maître d'ouvrage dans l'édition et la transmission du formulaire de récolement, en s'appuyant sur le diagnostic PEMD préalable, les rapports de suivi de chantier, les attestations des entreprises, les certificats des opérateurs, afin de garantir la traçabilité et la conformité légale de la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment auprès des autorités compétentes

Blocs de compétences

RNCP40567BC01 — Définir une mission de diagnostic PEMD sur le volet technique et commercial dans le cadre de la démolition ou de la rénovation significative d'un bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Rassembler les éléments constitutifs d'un projet de démolition ou de rénovation significative d'un bâtiment, en collectant les informations et données, nécessaires et utiles, auprès du maître d'ouvrage, afin d'identifier les spécificités du diagnostic PEMD à réaliser.

Analyser les informations et documents collectés, en s'appuyant sur des outils de comparaison des données et la conception d'une maquette 3D, évaluant les contraintes opérationnelles, techniques et réglementaires, définissant les contours quantitatifs et qualitatifs du diagnostic, et anticipant les actions nécessaires, afin d'identifier les besoins complémentaires et anticiper une gestion optimisée des produits, équipements, matériaux et déchets en vue de leur réemploi, recyclage ou élimination conforme.

Assurer une veille sectorielle en mobilisant des ressources spécialisées (réglementations, innovations en gestion des déchets, réseaux de l'économie circulaire, nouvelles pratiques de démolition, etc.) et des outils de suivi technologique, afin d'anticiper les évolutions liées au diagnostic PEMD issus du bâtiment et adapter ses interventions en vue d'optimiser ses préconisations en matière de réemploi et de valorisation

Identifier et référencer les filières locales de transport, de réemploi, recyclage et traitement des PEMD, en s'appuyant sur des critères d'efficacité environnementale, des bases de données techniques actualisées, des outils de gestion de l'information, des critères d'évaluation normalisés, et des partenariats avec des opérateurs spécialisés, afin de garantir une gestion optimale et conforme des produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment, et maximiser leur valorisation dans une perspective d'économie circulaire dans le respect du budget établi.

Rédiger un document fixant les clauses techniques et opérationnelles de la réalisation d'une mission de diagnostic PEMD issus du bâtiment, en s'appuyant notamment sur le cadre légal et réglementaires corrélé aux objectifs de réemploi ou de recyclage des matériaux, et en considérant le cas échéant les éléments édités par le maître d'œuvre, afin de définir clairement les étapes et la méthodologie d'intervention, les exigences de sécurité et les indicateurs de suivi, tout en garantissant la conformité du processus, ainsi que la traçabilité et l'optimisation de la gestion des déchets dans une approche d'économie circulaire.

Rédiger et soumettre une offre commerciale complète en adéquation avec les dispositions édictées par le maître d'ouvrage, en s'appuyant notamment sur le cahier des charges, l'étude du projet, l'analyse de ses spécificités, le cadre réglementaire applicable, les principes de l'économie circulaire visant à maximiser le réemploi et le recyclage des PEMD, ainsi qu'une maquette 3D, afin de proposer une solution compétitive, durable et conforme, visant à favoriser l'approbation du client.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations professionnelles réelles et reconstituées :

- Oraux
- Productions écrites et techniques à partir d'études de cas

RNCP40567BC02 — Réaliser un diagnostic PEMD issus d'un bâtiment et éditer le formulaire correspondant dans les dispositions établies par le cadre réglementaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser de manière efficace et optimisée la réalisation d'un diagnostic PEMD issus du bâtiment, en prenant en compte les ressources à mobiliser et les contraintes corrélées à son exécution, afin de garantir sa sécurité et celle des personnes présentes, ainsi qu'un déroulement fluide et ordonné des opérations de terrain, dans le respect du cadre légal et réglementaire visant la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets en vue de leur réemploi, recyclage ou élimination.

Estimer la nature, la quantité, la localisation, ainsi que la fonction des PEMD constitutifs d'un bâtiment faisant l'objet d'une démolition ou d'une réhabilitation significative au sens du cadre légal en vigueur, ainsi que des déchets qui y sont corrélés, sur la base des éléments collectés et en effectuant un repérage sur site dans le respect des procédures et protocoles réglementaires et de sécurité, afin de caractériser les produits, équipement et matériaux conformément aux attendus du rapport de diagnostic réglementaire.

Évaluer la nature et la quantité des PEMD pouvant être réemployés ou à défaut valorisés, en estimant leur état de conservation dans le respect des procédures et protocoles réglementaires et de sécurité, afin d'optimiser leur réemploi, leur réutilisation, leur recyclage ou une autre « valorisation matière », leur valorisation énergétique et à défaut leur élimination, conformément aux attendus du rapport de diagnostic réglementaire, tout en précisant les

précautions de dépose, de stockage et de transport.

Réaliser une analyse complète du cycle de vie des produits, équipements et matériaux issus du bâtiment diagnostiqué en utilisant des logiciels spécialisés, des bases de données environnementales et des méthodologies normalisées (ISO 14040/44), afin d'évaluer leur impact environnemental global et d'identifier les opportunités d'optimisation en termes de durabilité et de circularité.

Éditer le formulaire de diagnostic PEMD issu du bâtiment conformément au cadre réglementaire, en mobilisant l'ensemble des données collectées et analysées, afin de favoriser et renforcer la démarche d'économie circulaire dans le bâtiment, en donnant la priorité au réemploi, et de promouvoir la durabilité et la gestion responsable des ressources.

Présenter et soumettre à validation le formulaire de diagnostic PEMD ainsi que les préconisations associées, en s'appuyant sur l'ensemble des données et éléments attenants pour motiver les choix opérés, afin de maximiser l'adhésion du client et des parties prenantes aux dispositions de mise en œuvre des solutions de valorisation proposées, et garantir le respect des normes légales et environnementales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations professionnelles réelles et reconstituées :

- Oraux
- Productions écrites et techniques à partir d'études de cas
- Pratique terrain et entretien oral

RNCP40567BC03 — Assister la maîtrise d'ouvrage dans la mise en œuvre des préconisations du diagnostic PEMD issu d'un bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Assister le maître d'ouvrage dans la consultation et la sélection des entreprises, prestataires et filières concernés par le projet, en rédigeant un cahier des charges et en s'appuyant sur des critères et indicateurs précis, afin de favoriser une réalisation des travaux conformément aux préconisations techniques et environnementales définies dans le formulaire de diagnostic en matière de réemploi, recyclage et gestion des déchets.

Concevoir un modèle BIM de niveau 2 adapté au processus de déconstruction et de suivi des déchets, en utilisant des logiciels de modélisation, d'échange de données et de gestion, afin de favoriser une collaboration efficace entre les équipes, la centralisation des données, et assurer la traçabilité des flux de PEMD conformément aux cadres et normes réglementaires et d'économie circulaire.

Assurer le suivi d'un chantier "PEMD" issu du bâtiment en mobilisant des outils de gestion de projet et de méthodes collaboratives, afin de favoriser une exécution fluide des tâches dans le respect des normes de sécurité applicables, et garantir la traçabilité des flux de PEMD conformément aux dispositions réglementaire.

Accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la réception des travaux de déconstruction ou démolition visés par le diagnostic PEMD issu du bâtiment en s'assurant que les produits, équipements, matériaux et déchets ont été gérés conformément au diagnostic établi, émettre le cas échéant des réserves, et le cas échéant valider le départ des garanties légales.

Accompagner le maître d'ouvrage dans l'édition et la transmission du formulaire de récolement, en s'appuyant notamment sur le diagnostic PEMD préalablement établi, les rapports de suivi de chantier, les attestations des entreprises et les certificats des opérateurs, afin de garantir la traçabilité et la conformité de la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment auprès des autorités compétentes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations professionnelles réelles et reconstituées : productions écrites et techniques à partir d'études de cas

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout le bâtiment est concerné par la gestion des PEMD. Les secteurs d'activité les plus directement impactés sont l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les cabinets d'architecte, les bureaux d'études et d'ingénierie, les bureaux de contrôle, les entreprises du bâtiment, l'économie de la construction, les entreprises de déconstruction, les constructeurs et promoteurs immobiliers, les industriels des matériaux de construction et des systèmes techniques du bâtiment, les filières de valorisation des PEMD, notamment celles spécialisées dans le traitement des déchets, les entreprises de désamiantage et de démolition, les opérateurs de diagnostics immobiliers.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Diagnosticteur PEMD exerce dans un cadre réglementaire strict qui s'inscrit dans la transition vers une économie circulaire et la gestion durable des déchets de construction. Les principaux textes réglementaires qui encadrent cette activité sont :

- Article 51 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire dite AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire)
- L'arrêté du 26 mars 2023 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments et abrogeant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur les modalités d'application des articles R. 126-9, R. 126-11, R. 126-14 et R. 126-14-1 du code de la construction et de l'habitation.
- Le décret n° 2021-821 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments portant sur le périmètre du diagnostic.
- Le décret n° 2021-822 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments portant sur les compétences nécessaires à la personne physique ou morale chargée par le maître d'ouvrage de réaliser un diagnostic portant sur la gestion des produits, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments
- Les articles L.541-1 à L.541-50 du Code de l'environnement portant sur les responsabilités en matière de gestion des déchets, l'obligation de tri à la source, et les sanctions en cas de non-respect
- L'arrêté du 10 juin 2022 portant cahier des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment
- De manière plus générale, Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- À noter que la RE2020 (Réglementation Environnementale 2020) prévoit la prise en compte de l'analyse du cycle de vie des matériaux et déchets sur les chantiers
- La mise en œuvre de la « REP PMCB » (Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment) à partir de janvier 2022

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, il est tenu de respecter les directives relatives au RGPD.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 823 €

Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	27 237
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'une certification professionnelle minimum de niveau 4 et avoir une bonne maîtrise de la langue française (écrit / oral) pour les parcours en apprentissage (2 ans sous réserve d'éligibilité)

Ou, être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 4 et justifier d'une expérience professionnelle significative probante d'au moins 1 an dans le domaine du BTP ou des diagnostics immobiliers (alternance accessible sur 1 an selon la nature de l'expérience et sous réserve d'éligibilité)

Ou, être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 5 dans le domaine du BTP ou des diagnostics immobiliers (alternance accessible sous réserve d'éligibilité)

Ou, justifier d'une expérience professionnelle de minimum 3 ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment dans les domaines précédemment cités (alternance accessible sous réserve d'éligibilité)

Ou, justifier d'une expérience professionnelle significative probante de minimum 8 ans dans les domaines précédemment cités (alternance accessible sous réserve d'éligibilité)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Un représentant de l'organisme certificateur disposant des connaissances et des compétences requises à l'évaluation du candidat

Deux professionnels en activité extérieurs au certificateur et à l'organisme de formation, agissant en qualité d'experts PEMD issus du bâtiment

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2028

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37512, RNCP37521, RNCP38285, RNCP39886

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40567/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 980 €
Durée	560 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Sessions	de 09/2026 à 06/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).